

961/BERFRWL1

Jean Compare  
Rue du choix, 1  
1000 Bruxelles

**Une question ?**

[engie.be/fr/contact](http://engie.be/fr/contact)

**Ligne Énergie** : 078 35 33 33

accessible : lu-ve 8:00-20:00 sa 9:00-13:00

**Fax**: 081 77 44 69

**Lettres** : Engie

Boulevard Simón Bolívar 34 • 1000 Bruxelles

**En cas de panne électrique** : 04 263 18 80 (24h/24)  
(gestionnaire de réseau RESA)

Date de facture 20 février 2022

## Facture intermédiaire période février 2022

<b>Adresse de consommation:</b> Rue du choix, 11000 bruxelles	hors TVA	TVA
<b>Vos contrats Easy</b>		
Électricité - EAN 5414000000000000	47,69	21%
	1,26	<1>
Total (hors TVA)	48,95	
Total montant TVA	10,01	
<b>Total (TVA comprise)</b>	<b>€ 58,96</b>	

**Le paiement de la somme de € 58,96 sera demandé à votre institution financière.**

*Les montants susmentionnés sont toujours exprimés en euros.*

*En réglant vos factures à temps, vous vous épargnez des frais inutiles. En cas de retard de paiement, nous sommes contraints de vous envoyer un rappel. Le coût de ce rappel (€ 7,50) vous est alors facturé. Si vous ne réagissez pas à ce rappel, les frais peuvent s'élever à € 15,00 supplémentaires en cas de mise en demeure.*

**Votre facture via e-mail?** Rien de plus simple! Activez-la en quelques clics sur [engie.be/efacture](http://engie.be/efacture)

### Information TVA

régime TVA	base TVA	TVA
21%	€ 47,69	€ 10,01
<1> Exonération art. 28 du code TVA	€ 1,26	-
<b>Total</b>	<b>€ 48,95</b>	<b>€ 10,01</b>

### **Easy**

Votre contrat pour l'électricité a commencé le 21 août 2021, a une durée de 1 an et se poursuit ensuite tel qu'il est décrit dans les conditions particulières spécifiques de votre contrat. Vous pouvez mettre fin à votre contrat à tout moment, sans indemnité, moyennant le respect d'un préavis écrit d'un mois. La période en cours actuelle prend fin le 20 août 2022.

Vous trouverez les conditions générales et spécifiques sur [www.engie.be](http://www.engie.be)

Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez demander ces informations en appelant la Ligne Énergie au 078 35 33 33

### **Origine de la livraison d'électricité**

*L'électricité est issue de différentes sources.*

*Origine de la livraison totale d'électricité de votre fournisseur: sources d'énergies renouvelables (19,02%), cogénération de qualité (0,18%), combustibles fossiles (16,35%), nucléaire (62,32%), inconnu (2,13%). Origine de l'électricité mise à votre disposition Easy: cogénération de qualité (0,24%), combustibles fossiles (20,19%), nucléaire (76,95%), inconnu (2,63%).*

*Pour plus d'informations sur les déchets radioactifs et les émissions CO<sub>2</sub>, surfez sur:*

- [climat.be](http://climat.be)
- [ondraf.be](http://ondraf.be)

L'énergie la moins chère est celle que vous ne consommez pas. ENGIE vous aide à réduire votre consommation jusqu'à 30 % et à diminuer vos émissions de CO<sub>2</sub>. Pour plus d'infos surfez sur [www.engie.be/conseils](http://www.engie.be/conseils)

### **Questions ou plaintes**

Pour toute question sur votre facture, contactez-nous par e-mail via [engie.be/fr/contact](mailto:engie.be/fr/contact), par téléphone au 078 35 33 33, par fax au 081 77 44 69 ou par courrier à ENGIE, Boulevard Simón Bolívar 34, 1000 Bruxelles. Si vous estimez que votre facture intermédiaire ne correspond pas (plus) à votre consommation actuelle, nous adapterons le montant après accord des deux parties.

Pour chaque question adressée au service clientèle, ENGIE s'engage à répondre dans les 10 jours ouvrables suivant la réception.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre au mieux à vos demandes. Au cas où vous ne seriez pas satisfait de notre réponse, vous pouvez également vous adresser au Service de Médiation de l'Énergie en complétant un formulaire de plainte disponible sur le site [www.mediateurenergie.be](http://www.mediateurenergie.be), par courrier au Service de Médiation de l'Énergie, Boulevard Roi Albert II 8 boîte 6, 1000 Bruxelles, par fax au 02 211 10 69 ou par téléphone au 02 211 10 60.

Pour des simulations tarifaires, vous pouvez vous adresser au site [cwape.be](http://cwape.be) du régulateur régional compétent.

### **Déménager**

Vous déménagez bientôt ? Réunissez les informations nécessaires et contactez notre Services Clients via notre page de contact ([engie.be/fr/energie/electricite-gaz/demenager](http://engie.be/fr/energie/electricite-gaz/demenager)) ou via la Ligne Énergie au 078 35 33 33. Vous voulez être sûr de disposer de toutes les données ? Dans ce cas, nous vous conseillons d'utiliser le document de reprise des énergies que vous pouvez trouver sur le site internet du régulateur du marché de l'électricité et du gaz: [cwape.be](http://cwape.be).

### **Clients Protégés**

Pour plus d'informations sur les frais éventuels en cas de retard de paiement, le statut de client protégé et les avantages qui y sont associés, veuillez consulter le site internet d'ENGIE ([engie.be/fr/energie/elektriciteit-gas/prijzen-voorwaarden](http://engie.be/fr/energie/elektriciteit-gas/prijzen-voorwaarden)).